



Braillans, le 6 novembre 2021

AFFOUAGE 2021/2022

L'exploitation des coupes 6 et 23 permet la délivrance d'affouage : bois debouts griffés.

Si vous souhaitez bénéficier d'une part à fabriquer cet hiver merci de retourner le coupon ci-dessous dans la boîte aux lettres de la mairie pour le vendredi 19 novembre 2021.

Le prix de la part est déterminé par délibération du conseil municipal (Il s'élevait à 35€ la saison dernière).

LES GARANTS : G. CUENOT, B. GRESSET, J-M CAPRA

✂-----

AFFOUAGE 2021/2022

Je soussigné

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

désire bénéficier d'une part d'affouage pour la saison 2021/2022 et m'engage à respecter le règlement d'affouage disponible sur internet à l'adresse :

<http://www.brailans.fr/affouage>. Ce règlement sera remis au format papier contre émargement aux affouagistes après tirage au sort

à BRAILLANS le _____

Signature



Braillans, le 6 novembre 2021

AFFOUAGE 2021/2022

L'exploitation des coupes 6 et 23 permet la délivrance d'affouage : bois debouts griffés.

Si vous souhaitez bénéficier d'une part à fabriquer cet hiver merci de retourner le coupon ci-dessous dans la boîte aux lettres de la mairie pour le vendredi 19 novembre 2021.

Le prix de la part est déterminé par délibération du conseil municipal (Il s'élevait à 35€ la saison dernière).

LES GARANTS : G. CUENOT, B. GRESSET, J-M CAPRA

✂-----

AFFOUAGE 2021/2022

Je soussigné

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

désire bénéficier d'une part d'affouage pour la saison 2021/2022 et m'engage à respecter le règlement d'affouage disponible sur internet à l'adresse :

<http://www.brailans.fr/affouage>. Ce règlement sera remis au format papier contre émargement aux affouagistes après tirage au sort

à BRAILLANS le _____

Signature